

Ceyreste

infos

N°23 / Mars 2022

**DOSSIER
BUDGET**



Portfolio du trimestre



« « Edito

Chères Ceyrestennes, chers Ceyrestens.
Pour la 2^{ème} fois consécutive ce début d'année reste marqué par la pandémie liée au Covid, avec toutes ses conséquences sur notre vie personnelle et sociale.

C'est ainsi qu'à mon plus grand regret, la traditionnelle présentation des vœux n'a pu avoir lieu dans les conditions habituelles. Je profite donc de ce magazine pour vous réitérer **mes vœux les plus sincères de bonheur et de réussite.**

Ce 1er numéro de l'année est consacré, pour l'essentiel, à l'incontournable sujet portant sur le budget de la commune. En effet, dans les prochains jours, celui-ci sera proposé au vote du Conseil Municipal. Sa réalisation permet avant tout de mettre en avant nos choix et de réaliser les engagements que nous avons pris dès 2014.

Notre objectif reste le même, continuer de garantir un service public de qualité en assurant une bonne gestion des finances de la ville, et ce, malgré des contraintes croissantes et un désengagement financier de l'état. C'est pour faire face à cette diminution des recettes que l'accent est mis sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Cet effort est rendu possible grâce aux économies orchestrées par tous les services et surtout par une hausse mesurée de la masse salariale, ce qui nous permet encore cette année de ne pas augmenter les taux d'imposition. Malgré tout, nous démarrons l'année sur des notes optimistes avec le démarrage des projets décrits dans ce magazine.

Nous espérons enfin que nos manifestations traditionnelles, qui forgent notamment notre identité, puissent reprendre un cours normal dans les mois à venir.

Bonne année à tous et que vive Ceyreste.

Votre Maire
Patrick GHIGONETTO

Vœux	p.4 / 5
Ceyreste en images	p.6 / 7
Dossier Budget	p.8 / 11
Enfance	p.12 / 13
Travaux	p.14
Environnement	p.15
Vie Locale	p.16 / 17
Chronique ceyrestenne	p.18
Infos pratiques / État civil	p.19
Agenda	p.20

Ceyreste Infos n°23 - Mars 2022

Magazine trimestriel édité par la **Municipalité de Ceyreste**

Concepteur et publication : Patrick GHIGONETTO, Maire

Conception et Rédaction : Comité de Rédaction - Service Communication

Crédit photos : Raphaëlle LAVIE, Michel FARRIS et Manu MARTINS

Création et Impression : Delavega Création

Photo de couverture : Mimosas chez M. & Mme SILVY



Parade de Noël



Saint Blaise 2022



Goûter de Noël



Patrick GHIGONETTO
Maire de Ceyreste

Mesdames et Messieurs,
Chers amis Ceyrestennes et Ceyrestens,
Ces 2 dernières années, la tradition a été bousculée, malmenée, par force et nécessité. Cette période que nous avons vécue ensemble, que nous avons affrontée ensemble, fût exceptionnelle, dans la difficulté comme dans la solidarité.

Mes pensées vont bien évidemment à celles et ceux qui en ont été victimes, directes ou indirectes, qui ont souffert dans leur chair, ont supporté la peine et la douleur de la maladie, voire d'un deuil.

Cette période que nous avons traversée nous rappelle la nécessité de faire corps, de voir la communauté ceyrestenne soudée, résolue et engagée. Nous avons été sérieux, prudents, au risque d'être mal compris.

Je tiens également, ici et avant tout, à saluer l'engagement total de tous ceux qui ont contribué à rendre la période plus supportable : bénévoles, agents et élus municipaux, l'ensemble du personnel soignant, infirmières, médecins, sapeurs-pompiers et forces de l'ordre.

C'est dans cet esprit de solidarité et d'entraide que vous avez fait le choix de m'élire cette année comme votre nouveau Conseiller Départemental, succédant à mon ami Patrick Boré pour agir, dans l'intérêt des habitants et pour le développement et la préservation de notre territoire ; croyez que j'ai

été particulièrement sensible au soutien que vous m'avez ici manifesté, en particulier à Ceyreste. Notre village dispose désormais et pour la première fois dans son histoire, d'un Maire Conseiller Départemental. Soyez assurés, là-aussi, de mon engagement total et sans faille.

Permettez-moi de vous parler de nos futurs projets dont certains ont déjà vu le jour en ce début d'année.

Les aménagements réalisés sont parfois le fruit de partenariats âprement négociés. Ainsi, nous avons obtenu du groupe immobilier 3F, qui a réalisé les 24 logements sociaux qui jouxtent le cimetière ancien, d'aménager un sentier piéton. Il permet de relier en toute sécurité l'allée du pré du château et le parking du Riau, facilitant l'accès au centre ancien du village.

C'est la première étape d'un projet que nous espérons voir réaliser en 2022 ; en l'occurrence la création, par la Métropole, d'une voie pour modes doux (vélos et piétons) reliant ce sentier à la place neuve. Ainsi le cœur du village sera proche des quartiers qui le jouxtent.

Les mois à venir seront également synonymes de travaux et d'aménagements importants pour notre belle Commune. La seconde et dernière tranche de travaux du cimetière ancien, toujours soutenue financièrement par le Conseil Départemental, est lancée :

- **Pour améliorer l'accessibilité et l'esthétique :** pose d'enrobés à la place des graviers partout où cela sera possible ;
- **Pour augmenter la capacité d'accueil :** implantation de 63 concessions individuelles par des cases en élévation et par l'ajout de cases de colombarium.

Nous achèterons, grâce à une subvention départementale, un terrain en contrebas de la Mairie afin que la Métropole y aménage un parking gratuit.

C'est dans le même esprit d'aménagement, d'accessibilité et de sécurisation du centre ancien que nous espérons voir aboutir notre projet de requalification de la place Albert Blanc.

Il est déjà bien avancé et permettra la création d'un parvis piéton, de terrasses de bars et restaurants, d'un nouveau boulodrome, d'une ombrière, d'une trentaine de places de stationnement et d'une nouvelle voie de desserte sécurisée.

Faire éclore ce projet de requalification urbaine avant la fin du mandat est notre priorité en matière d'investissement.

Enfin, la Métropole a validé l'aménagement sur la partie haute de l'avenue Eugène Julien, entre le camping et le stade. Au total, seront créés : 62 places de stationnement, une voie reprofilée et sécurisée, des trottoirs sur la totalité du linéaire, des espaces verts intégrés ainsi qu'un quai de retournement pour les bus. Les travaux devraient débuter en fin d'année 2022 et être livrés au printemps 2023.

Ces dernières années, notre action a permis de moderniser notre Commune, tout en veillant à préserver son caractère et son identité :

- **pour nos plus jeunes et leurs parents,** avec la construction du centre de loisirs
- **pour l'éducation,** avec un nouveau groupe scolaire et des écoles rénovées
- **pour le cadre de vie,** avec de nombreuses opérations de requalification urbaine et de voirie, mais aussi un travail de fond mené pour la

- préservation de notre patrimoine naturel
- **pour la sécurité,** avec une police municipale équipée, dotée des moyens humains et techniques adaptés,
- **pour le sport,** avec notre nouveau stade, mais aussi des cours de padel grâce à un partenariat intelligent avec le club de tennis
- **enfin, pour un service public efficace,** avec un hôtel de ville rénové, un réel centre technique municipal, bref des moyens comme jamais pour les agents municipaux.

Même si nous avons d'ores et déjà impulsé de nombreuses choses en matière de vie culturelle, avec la mise en place ou l'amplification de rendez-vous réguliers, notamment lors des manifestations traditionnelles provençales, ou durant l'été autour du jazz, nous savons que notre marge de progression dans ce domaine est réelle, même si nous sommes confrontés aux réalités budgétaires qui sont les nôtres.

Nous voulons faire plus pour la culture grâce :

- à l'organisation de nouveaux

événements,

- à la relance de la bibliothèque,
- au réaménagement de notre salle polyvalente ;
- à la création d'un théâtre de verdure, placé en contrebas du centre de loisirs.

Voilà, chers amis, ce que je voulais vous dire, sur notre village, le Ceyreste d'hier, d'aujourd'hui et de demain : changer tout en restant le même.

C'est sur cette note positive et enthousiaste que je vous présente, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes vœux les plus chaleureux pour 2022 ; je vous souhaite une année entière de santé, de joie et de réussite.

Pour visionner le discours entièrement :
Facebook : Ville de Ceyreste
<https://fb.watch/b9SfzK2zgo/>



Sainte Barbe 2021

Le Vendredi 17 Décembre a eu lieu la traditionnelle Cérémonie de la Sainte-Barbe au Centre de Secours de La Ciotat / Ceyreste, en présence de Patrick Ghigonetto, Maire de Ceyreste, Conseiller Départemental, ainsi que de nombreux élus Municipaux. L'occasion pour Patrick GHIGONETTO de souligner l'action menée par nos pompiers au quotidien et de les féliciter pour leur dévouement face à cette crise sanitaire pour laquelle ils sont en première ligne depuis bientôt 2 ans !



Cérémonie du 11 Novembre

La traditionnelle Cérémonie du 11 Novembre a eu lieu sur la Place des Héros, en présence du Maire, Patrick GHIGONETTO, de son équipe Municipale, ainsi que de nombreuses autorités et associations : Souvenir Français, Anciens Combattants, Comité des Fêtes, Chasseurs, APE... Merci à tous pour votre présence et votre participation active. Notre devoir de mémoire a été accompli une nouvelle fois...!



Vaccination COVID

Deux campagnes de vaccination COVID se sont déroulées entre Décembre et Janvier sur la Commune de Ceyreste, en partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône. Une action plus que nécessaire en cette période de recrudescence de l'épidémie.



Don de sang

Une édition du don du sang s'est tenue le 23 Décembre à la salle polyvalente de Ceyreste, une belle réussite avec 113 donateurs au total ! Merci à tous !

Marché de Noël 2021

Le 18 décembre dernier sur toute la journée a eu lieu notre premier Marché de Noël. A cette occasion des exposants ont occupé la place de la mairie et proposé ainsi divers produits. Il y avait un apiculteur, un fleuriste, un charcutier, un vendeur de tourtons, un artisan d'art déco, un écailler, un caviste, un stand de couture qui proposait des bavoires, des sacs, de bijoux fantaisie, un vendeur de biscuits, nougats, pompes, un boulanger, un pizzaiolo...

Cette journée a également été agrémentée d'animations pour les enfants qui se sont déroulées et sur la place Léopold Cupif et celle de la mairie à savoir une ferme pédagogique, un château gonflable, un canon à neige, un stand de barbe à papa, un duo performer d'échasses ainsi qu'une tombola avec plusieurs lots à gagner tels qu'une Switch Lite et des cartes cadeaux. Ces animations ont été prises en charge par le comité des fêtes.



La mairie pour sa part a organisé un concours de dessins pour les enfants où des lots étaient à gagner (livres pour les petits et bons cadeaux pour les plus grands ainsi que des pères Noël en chocolat). Un espace contes de Noël a également été installé l'après-midi.

A l'issue de cette journée un prix a été décerné à la plus belle vitrine des commerçants du village, prix qui a été gagné par la boulangerie Burette et dont les votes étaient réalisés par les ceyrestens. Puis le père Noël sur sa superbe charrette était accompagné d'un lutin, d'une étoile, d'un sapin et d'un bonhomme de neige. Tous ont déambulé autour des places du village.

Enfin, un magnifique feu d'artifice a été tiré de l'école Albert Blanc mettant fin à une journée exceptionnelle qui espérons le sera renouvelée dans le futur.



Le mot de l'Adjoint :

Après une année 2020 qui n'aura pas été une année comme les autres, 2021 aura permis une certaine reprise vers la normalité, tout en restant encore pleinement impactée par la pandémie et ses conséquences.

Le bilan de notre activité aura été conforme à ce qui avait été annoncé dans le Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 : la Commune a maintenu l'optimisation et la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement malgré la nécessité d'assurer et d'organiser l'encadrement nécessaire à la pandémie.

L'adjoint au Maire
délégué aux Finances
Jean-Paul GALLERAND



Des dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées par la Commune

Cette année encore, malgré un contexte difficile, la Commune confirme sa tendance positive en matière de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. Ceci constitue une réelle performance de gestion, en adéquation avec notre stratégie.

La maîtrise de la masse salariale est toujours un objectif qu'il ne faut pas perdre de vue. Pour autant, nous constatons cette année une hausse d'environ 46 K€ (+3%). Cela correspond au maintien de l'effort d'encadrement et d'entretien lié à la pandémie, aux heures réalisées par les agents de la Ville pour l'organisation de deux tours d'élection en double scrutin, mais aussi à l'évolution des carrières des agents.

Grâce à nos faibles dépenses de fonctionnement, la majoration de notre pénalité SRU se voit limitée à 7.5 % de nos dépenses, comme le veut la Législation. Quant à l'attribution de Compensation versée à la Métropole, sa stabilité reste précaire, car la pérennité du mode de Gouvernance actuel est plus que jamais incertaine. Rappelons que notre pénalité SRU perdure alors même que la Commune n'a jamais autant produit de

logements sociaux... La Commune se voulait bonne élève et acteur responsable, il est extrêmement dommage que l'État fasse ici le choix de pénaliser les plus volontaires.

En ce qui concerne les « Autres charges de gestion courante » celles-ci baissent par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique notamment par des subventions limitées au CCAS (pas de repas des anciens) et aux associations (peu de manifestations du Comité des fêtes, pas d'activité de l'ES13, etc ...). Les charges financières baissent d'année en année, la Commune n'ayant pas contracté de nouvel emprunt.

Des recettes de fonctionnement globalement stables, mais la prudence est toujours de mise

Le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière au bénéfice de la part communale se veut neutre pour la Commune, dans le cadre de la disparition progressive de la Taxe d'Habitation. Pour autant, rien ne nous dit que la situation fiscale des Communes sera pérenne, car si l'État assure compenser la perte, la prudence paraît être de mise pour les années à venir.

→ FOCUS SUR LES TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION

ÉVOLUTION DES TAUX DES 3 TAXES

	2014	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	13.66%	13.66%	13.66%	13.66%	13.66%	Taux gelé
Foncier bâti	18.63%	18.63%	18.63%	18.63%	18.63%	33.68%
Foncier non-bâti	57.21%	57.21%	57.21%	57.21%	57.21%	57.21%

La stabilité, depuis près de 13 ans, des Taux des 3 taxes communales, constitue un acte remarquable et rare dans le paysage des Collectivités Territoriales :

- Taxe d'habitation : 13.66 %
- Foncier bâti : 18.63 %
- Foncier non bâti : 57.21 %.

Elle est la marque d'une volonté forte de ne pas faire peser sur les foyers Ceyrestens une plus forte pression fiscale. Les taux ont certes évolué en 2021, contraints et forcés par la disparition de la Taxe d'Habitation. En effet, les Communes ne perçoivent plus le produit de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales (THRP), dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables. Cette perte de ressources est compensée pour les Communes par le transfert de la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). Ainsi, il convient d'ajouter au taux communal le taux départemental, ce taux de TFPB majoré de l'ex-taux départemental (15.05% pour les Bouches du Rhône) devient donc le nouveau taux communal de référence à compter de 2021 : 18.63 % + 15.05 % = 33.68 % (au lieu 13.66 % + 18.63 % = 32.29 %).

Soucieuse de ne pas faire peser sur les foyers ceyrestens une plus forte pression fiscale, la Commune a souhaité maintenir, pour sa part, les mêmes taux que pour les exercices antérieurs. Gageons que les

contraintes financières que fait peser l'Etat sur notre Commune au titre de l'application de la Loi SRU (relative au Logement Social), conjuguées au gel de la Taxe d'Habitation décidé par le Gouvernement (et peut-être demain à sa baisse forcée) nous permettent malgré tout, à l'avenir, de préserver ce niveau de fiscalité dont bénéficient les foyers ceyrestens.

Malgré cela, la Commune entend maintenir les mêmes conditions fiscales pour les exercices à venir.

Et la dette dans tout ça ?

La situation de notre endettement est cette année encore plus confortable, voire exceptionnelle : en 2021, notre niveau d'endettement se situe à seulement 38.5 % de la moyenne de la strate (334 € contre 866 € en moyenne pour les communes de 3.500 à 5.000 habitants), ce qui laisse à la Commune une marge notable sur cet indicateur. Un recours éventuel à l'emprunt ne changerait pas notre situation et nous placerait encore bien en-deçà du niveau de la strate. Le niveau actuel des taux de prêt rend cette opération souhaitable pour tout investissement, dont l'amortissement sera calqué sur la durée de remboursement. Cette éventualité sera toutefois prévue et inscrite au Budget Primitif 2022, afin de laisser à la Commune cette possibilité.

La capacité de désendettement, ou solvabilité de la Commune, est très basse : 3 ans. Ce ratio de solvabilité mesure le nombre d'années que mettrait la Commune à rembourser l'intégralité de la dette si elle y consacrait tout son autofinancement. Il doit être comparé à la durée résiduelle du stock de dette qui est à ce jour de 16 ans, ce qui nous place donc dans une situation exceptionnelle.

Ceyreste, une Ville qui investit !

Les efforts financiers pour maîtriser les dépenses ne sont pas un obstacle à la recherche des

subventions, bien au contraire. Pour exemple, la seconde et dernière tranche de réaménagement de l'école maternelle La Muscatelle a été finalisée. Coût des travaux, 514 000 €, financés par une subvention du CD13 à hauteur de 288 000 €, soit 56 % de la dépense. Ces derniers travaux (façades, isolation, clôtures, parvis, huisseries, jeu de cour) bouclent ainsi notre programme de modernisation de tous les bâtiments scolaires depuis quatre ans. Pari réussi !

Par ailleurs la Commune a poursuivi son programme d'équipement de ses services (techniques notamment), donnant là encore un peu plus la possibilité à nos agents de bénéficier d'outils performants et aux normes.

Quel budget pour 2022 ?

→ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

Nos dépenses de Fonctionnement continueront à être maîtrisées. Mais plus le temps avance et plus nous approchons des dépenses quasi incompressibles, si l'on veut maintenir le même niveau de service public.

En 2022, nous veillerons donc à préserver l'économie de notre section de fonctionnement, notamment les dépenses à caractère général, en ne réalisant que les dépenses strictement nécessaires aux Ceyrestens. Aucune nouvelle dépense n'aura lieu sans la réduction d'autant par une économie équivalente voire un financement. Ce choix de gestion des deniers publics nous permettra de financer nos projets d'accompagnement social et d'animation locale.

→ RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

La situation est saine mais fragile et est dépendante des dispositions gouvernementales. Comme elle l'a fait ces dernières années, la Commune veillera en 2022 à faire évoluer positivement ses recettes de fonctionnement, même si les diverses pistes possibles ont déjà été engagées et ont pu, pour

certaines, aboutir (mise en location de bâtiments ou terrains communaux : funérarium, extension du camping). Assurément, en cas de désengagement pérenne de l'Etat, l'augmentation des recettes de Fonctionnement devra passer un jour par une plus grande contribution financière des utilisateurs des services communaux spécifiques.

→ DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

La Commune retrouvera ce niveau de ses investissements plus conforme à ses habitudes passées ; en effet, les investissements massifs liés au Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement portant sur des équipements structurants (Ecoles, CTM, Stade, etc...), voient ici leur aboutissement et notre Commune se concentrera sur des projets plus divers et de moindre ampleur. Les principales opérations d'investissement envisagées sont les suivantes :

- Acquisition de la propriété Grimaldi
- Acquisition foncière pour extension du parking de Caunet
- Création de cases en élévation et colombariums au cimetière ancien
- Rénovation de deux cabanons en zone naturelle
- Acquisition d'un véhicule RC/CCFF
- Extension de la vidéoprotection
- Réfection de la toiture et étanchéité - salle polyvalente

- Equipement Services Techniques (Tracteur, épareuse, désherbeur)
- Rénovation façade salle du Moulin et porte adjacente
- Vidéoprojecteurs tableau TBI - Ecole Albert Blanc
- Eclairage et rénovation chapelle Sainte Croix
- Signalétique entrée de ville
- Mobilier scolaire
- Barrières pour manifestation

Les investissements prévisionnels ci-dessus ne pourront être envisagés qu'avec l'accompagnement de notre principal partenaire, le CD13. Les ratios prudentiels (autofinancement, capacité d'endettement...) guideront notre action afin que nous puissions respecter les équilibres entre recettes et dépenses, en fonctionnement et en investissement.

Le mot de la fin de Monsieur le Maire :

La Commune tient le cap depuis plusieurs années, veillant à une dépense publique répondant strictement aux besoins de Ceyreste et des Ceyrestens, agissant pour le quotidien de tous et s'appuyant sur un triptyque d'action : Equiper, protéger, valoriser.

Gouverner c'est prévoir !



ANTI-GASPI :

Quand le « zéro déchet » s'invite dans nos cantines !



La Commune de Ceyreste mène une action de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.

Afin d'encourager la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets sur notre Commune, la Métropole AMP déploie de nombreuses actions dont l'accompagnement des services de restauration scolaire dans la mise en œuvre de lutte contre le gaspillage alimentaire. Notre Commune a bénéficié d'un accompagnement de 2 ans (de novembre 2019 à novembre 2021). La durée initiale du projet était prévue sur 5,5 mois, elle a été rallongée suite aux contraintes de la crise sanitaire.

L'établissement Albert BLANC a été choisi comme pilote pour ce projet. Les démarches de réduction du gaspillage alimentaire ont commencé par un diagnostic réalisé sur la base des pesées journalières, par niveau de consommation.

Trois actions anti-gaspillage ont été choisies par le Comité de Pilotage, en concertation avec les acteurs concernés (agents du service de restauration, Direction Générale des Services et prestataire) et ont été mises en place :

- ▶ **Action n°1** : Adapter les quantités servies à l'appétit des enfants ;
- ▶ **Action n°2** : Servir le pain en fin de chaîne du self, plutôt qu'en début ;
- ▶ **Action n°3** : Intégrer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les fiches de poste des agents communaux chargés de la surveillance de la cantine.

Pour évaluer les actions engagées sur l'établissement, autant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, réunion et campagne de pesées ont été organisées pendant une semaine (du 14 au 19 octobre 2021).

Résultats de la campagne de pesées :

52,8 kg de déchets alimentaires ont été produits sur la semaine, soit 122g/convive. La moyenne nationale évaluée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie) est de 120g/convive. Cela équivaut à environ 2 tonnes par an de bio déchets produits sur l'établissement. Au 31 décembre 2023, tout établissement produisant des bio déchets sera concerné par le tri et la valorisation des bio déchets.

Il existe de nombreuses façons d'impliquer les enfants dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Des pistes sont à l'étude avec :

- Des jeux de société ;
- Des ateliers de création d'affiches à exposer dans le réfectoire ;
- Un accompagnement à la lecture du menu et comprendre les logos des denrées de qualité (bio, label,...)
- Faire découvrir des aliments qu'ils ne connaissent pas ou n'ont pas l'habitude de manger.

Tous les partenaires doivent œuvrer ensemble pour sensibiliser les enfants à ce défi : famille, associations de parents d'élèves, centre de loisirs, agents de la cuisine (Multi-restauration Méditerranée), les agents et les élus de la Commune.

Le défi est lancé ! Affaire à suivre... !



PHOTO A REFAIRE AVEC ENFANTS HORS VACANCES SCOLAIRES

5 BONNES RAISONS D'AGIR :

- ▶ Faire des économies sur les achats de denrées et sur la gestion des déchets ;
- ▶ Améliorer l'équilibre alimentaire des repas consommés par les enfants ;
- ▶ Éviter de nouvelles obligations réglementaires en tant que producteurs de déchets organiques ;
- ▶ Mettre en œuvre une mobilisation interne autour de projets liés à l'alimentation ;
- ▶ Améliorer la qualité des produits proposés (locaux, de saison, bios), cela est déjà mis en place sur notre Commune.



La seconde et dernière tranche des travaux de réaménagement a débuté le 17 Janvier. L'objectif est double : d'une part, augmenter la capacité d'accueil pour nos administrés attachés au cimetière ancien, d'autre part, rénover les murs intérieurs et voies de circulation afin de faciliter l'entretien de ces espaces. Les travaux s'étendront de Janvier à Avril 2022.



Pour garantir le meilleur service de distribution, la Société des Eaux de Marseille Métropole renouvelle son réseau d'eau potable sur la Commune, plusieurs chantiers sont en cours et ce, jusqu'au mois de Mai : un premier chantier de l'avenue Eugène Julien jusqu'au Boulevard Alphonse David, en passant par la Traverse de la Grande Bastide, et un second au Chemin Sainte Brigitte, du Funérarium jusqu'au chemin de Moulin Mouriers.

Ceyreste en travaux



Rue Cruvellier

La première tranche des travaux de rénovation de la rue Cruvellier, réalisés par la Métropole, a été réalisée : après retrait temporaire des pavés, le fond de forme a été créé, pour une nouvelle pose des pavés sur une base saine. Cette première tranche concerne la partie basse, la plus abîmée, de la rue, entre l'église et le Riau. La seconde tranche, en partie haute, sera réalisée courant 2022.



L'ensemble des classes des différentes écoles, les cantines ainsi que tous les services accueillant du public sont désormais équipés de capteurs de CO2. Les élèves guettent désormais le petit voyant rouge indiquant que la pièce doit être aérée !

Le débroussaillage, une obligation légale

Le Département des Bouches-du-Rhône est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt ; le débroussaillage est la principale mesure préventive à mettre en place : il est donc réglementé par un arrêté préfectoral de 2014 qui précise les obligations des particuliers. On entend par débroussaillage les opérations de réduction de la masse des végétaux combustibles dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Sur un terrain parfaitement débroussaillé, le feu passe sans grand dommage.

Les 7 traitements indispensables :

1. Supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 mètres de l'aplomb des murs de façade des maisons.
2. Éliminer les arbres morts ou dépérissants.
3. Élaguer les arbres, supprimer toutes les branches basses.
4. Laisser au moins 2 mètres entre chaque houppier des arbres dans la zone des 50 mètres.
5. Supprimer tous les arbustes sous les arbres à conserver.
6. Ôter la litière sèche (surtout dans les pinèdes).
7. Supprimer les plantes décoratives très inflammables qui courent sur les façades ou les talus proches de la maison.



Pour en savoir plus sur l'arrêté : <https://www.ceyreste.fr/debroussaillage>



Brûlage des végétaux :

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

DÉROGATIONS :

Des dérogations sont possibles dans certains cas :
 - Pour le brûlage des rémanents suite à la réalisation des OLD*
 - Pour le brûlage des rémanents suite à la taille des oliviers ou des vignes pour les « exploitants »

Si les conditions sont réunies, une dérogation peut être demandée à la Police Municipale.

* Obligations Légales de Débroussaillage

SAINT BLAISE 2022



En ce Dimanche 6 Février, les galoubets et les tambourins ont retenti dans les ruelles pavées de notre beau village, sous un soleil magnifique. La procession a pris la route en direction de l'Eglise Saint Blaise pour la messe célébrée par Monseigneur AVELINE, archevêque du diocèse de Marseille.

Cette année Patrick GHIGONETTO accueillait Arlette SALVO, Maire de La Ciotat, ainsi que notre Député, Bernard DEFLESSELLES, pour cette nouvelle édition. Nos élus étaient tous très beaux, costumés de la tête aux pieds, portant fièrement leurs capes, chemises, taïoles, chapeaux et rubans de soie. Une journée très conviviale dans le respect de la tradition provençale.



L'AST CEYRESTE, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

Le milieu associatif est bien représenté à Ceyreste... Tant sportivement que culturellement et socialement... et les infrastructures existantes permettent la pratique de multiples activités, en extérieur comme en intérieur. Tennis, Padel, Rugby, Football, Badminton, Judo, Ping-Pong, Danse, Gym, Yoga... en passant par la peinture, le théâtre, le scrabble, le bridge, la musique, la lecture, l'écriture... Autant de possibilités de se faire plaisir.

L'Association AST Ceyreste ne cesse de se développer et offre de nouvelles prestations. Avec une infrastructure située sur le terrain communal de l'Avenue Eugène Julien, elle propose des activités tennis et padel, pour tous les niveaux et tous les âges.

Un 3^{ème} terrain de padel a vu le jour fin novembre 2021 ; de nombreux adhérents ont pu le tester lors du week-end du Téléthon. Désormais, avec ses 6 cours de tennis et 3 terrains de padel, l'AST Ceyreste figure dans le haut du classement des clubs de la région, avec ses 350 adhérents.

Sans oublier, les stages tennis ou multisports pour les enfants, qui sont proposés pendant les vacances scolaires !

N'hésitez pas à « prendre de la hauteur » pour venir découvrir ce cadre magnifique, un lieu convivial où jeunes et moins jeunes partagent une même passion...

ASSOCIATION AST CEYRESTE :
Tel : 06 62 29 62 54
Facebook : Ast Ceyreste Ast Ceyreste

NOUVEAU COMMERCE

AU TEMPS PASSÉ

Magasin de décoration vintage & originale Horaires : xxxx ??

5 place Julien Grenier
13600 CEYRESTE

Tel : ??
Email : ??



EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tribune de la Majorité

xxx

xx

xxx

Les élus du groupe majoritaire « De l'Ambition pour Ceyreste ! »

Patrick GHIGONETTO, Jacques RENAULT, Ghislaine BURCHERI, Joaquin ORTIZ, Michelle SCOZZARO, Jean-Paul GALLERAND, Sabine AZALBERT, Gilles PORTALES, Nicole MOMBELLI, Bernard LACOMBLEZ, Gaby PASTOR, Joëlle RICO, Marc VIVIANI, Michel FARRIS, Marie-Rose OHANIAN, Samuel KABAKIAN, Vincent BLAIN, Christophe GALLI, Marie-Georges CRUCIANI, Françoise CARIGNANO JAILLON, Alexandra DELERNIAS, Marie-Blanche CORDOU, Anne MOSCHETTI

Tribune de la minorité

xxxx

Comme chaque année, Ceyreste va fêter Saint-Blaise, le dimanche qui suit le 3 février, ce sera donc ce Dimanche 6 février. A cause de la pandémie, les festivités sont réduites depuis deux ans, mais ce dimanche va être marqué cette année par la venue de Monseigneur Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, qui va participer à la messe et à la procession. C'est l'effervescence au village!

Recevoir l'archevêque est un grand honneur pour la petite paroisse de Ceyreste même s'il va arriver en terrain connu, car c'est la deuxième fois que Mgr Aveline vient célébrer la messe de Saint-Blaise. Il était venu en février 2017, alors qu'il était évêque auxiliaire de Marseille, et sa présence et sa personnalité avaient été grandement appréciées de tous.

La procession aura lieu à 9h30, elle partira de l'église derrière la statue de Saint-Blaise pour sa sortie annuelle, pour aller jusqu'à la mairie. Il y aura la bénédiction des torques et peut-être des animaux s'il y en a. Rappelons que Saint-Blaise soignait indifféremment les hommes et les animaux et qu'il est invoqué contre tous les maux de gorge, toux, coqueluche, laryngites, angines, bien courantes en ce mois de février. Comme il est mort décapité, les cierges rouges représentent ce qu'on appelle « le collier de Saint-Blaise ». En souvenir de ce martyr, les boulangers de Ceyreste fabriquent, uniquement pour cette fête, les torques (collier gaulois) de Saint-Blaise qui sont des brioches parsemées de grains d'anis, rondes avec un trou au milieu. Elles sont fabriquées au village et déjà en vente, n'hésitez pas à les goûter, c'est délicieux ! La procession ramènera Saint-Blaise dans son église, et la messe aux cierges rouges sera célébrée avec des chants en provençal grâce à la présence du groupe de La Ciotat L'Escolo de la Ribo.

Sur le socle de la statue, on peut lire l'inscription « Don de sa Majesté l'Impératrice Eugénie » et beaucoup sont intrigués ! Il faut dire que sous le Second Empire, les électeurs Ceyrestens, le conseil municipal et le maire Pierre Roustan, étaient favorables au régime impérial, ils votaient en conséquence et ils entretenaient avec le souverain et sa famille, une étonnante correspondance régulière pour leur exprimer leur affection ! En 1860, Napoléon III et l'Impératrice Eugénie voyagent en Provence. Ils visitent Marseille et sa région et, surprise

extraordinaire, l'Impératrice Eugénie va se rendre à Ceyreste ! Elle était alors considérée comme la plus belle femme de son temps, somptueusement habillée, donnant le ton de la mode, couverte de bijoux, virtuose de l'éventail, elle éblouissait tous ceux qui la rencontraient ! Imaginez donc l'effet qu'elle produisit à Ceyreste, pauvre petit village provençal, en calèche découverte avec ses dames d'honneur, ses chevaux et sa garde. Ce fut un passage digne d'un conte de fées. Et, chose encore plus merveilleuse, elle arrivait avec un cadeau : une magnifique statue de Saint-Blaise toute dorée, qui fut placée dans l'église, en grande pompe. Imaginez le branle-bas de combat, l'effervescence, l'enthousiasme des Ceyrestens qui devaient s'étouffer de joie et de fierté ! Puis, telle une étoile filante, l'Impératrice disparut avec sa suite sur la route de La Ciotat dans un nuage de poussière et sous les acclamations. Elle y était attendue pour le lancement du paquebot des Messageries Maritimes, « l'Impératrice », dont elle allait être la marraine.

Les Ceyrestens reconnaissants lui écrivirent au mois de mai, pour la remercier, une lettre extraordinaire qui se terminait ainsi : « Madame, le maire et le conseil municipal, organes des sentiments de la population de Ceyreste viennent déposer au pied du trône de votre Majesté l'hommage de leur profonde reconnaissance pour le don qu'elle a daigné faire à son église..., dans sa haute et inépuisable bienfaisance... »

On est heureux et fiers d'avoir sur le trône d'un côté la puissance et le génie, de l'autre la grâce et la générosité et d'avoir en même temps l'assurance devoir se reproduire une dynastie qui fait la gloire et le bonheur de la France dans le Prince Impérial que nous demandons à la Providence de nous conserver. « Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! Vive le Prince Impérial ! »

Aujourd'hui, le temps a passé mais le cadeau de l'Impératrice est toujours là, dans l'église, à droite du chœur, souvenir de son passage. Y aura-t-il une petite pensée pour l'Impératrice Eugénie et son passage étincelant dimanche prochain ?

Lucette AGOSTINI

Paru dans La Provence le 03/02/2022

Numéros utiles

Services Administratifs Municipaux :
04 42 83 77 10

- État Civil / Cimetière / Élections : tapez 1
- Police Municipale: tapez 2
- Urbanisme : tapez 3
- Éducation / Vie associative : tapez 4
- Communication : tapez 5
- Comptabilité : tapez 6
- Secrétaire Maire / Élus / DGS : tapez 7

Police Municipale : 04 42 83 10 64
ou 06 73 67 78 34

Secrétariat Services Techniques :
04 42 83 35 32

Bibliothèque Municipale : 04 42 83 74 66
CCAS : 04 42 32 50 84

Maison du Bel-Age / Bureau de Poste :
04 13 31 57 16

Gendarmerie Nationale : 04 42 01 90 22 ou 17

Métropole « Engagés au quotidien »
(déchets, encombrants, voirie) :
Tel : 0 800 94 94 08 (N° vert)
Appli : Engagés au quotidien
Site : <https://www.marseille-provence.fr/index.php/conteneur-mpm-services/engages-au-quotidien>

Société Eau et Assainissement : 04 95 09 53 50

Société des eaux de Marseille Métropole
Urgence problème technique réseaux d'eau :
09 69 39 40 50 (N° non surtaxé)
Urgence hors jours et heures ouvrables :
04 91 83 16 15

Urgence médicale : 15

Urgence vétérinaire : 3115 (appel gratuit)

Urgence dentaire : 0 892 566 766
(dim. et jours fériés)

Pompiers : 18

Eclairage public :
Contacter les Services Techniques

Urgence gaz GRDF : 09 69 36 35 34

Urgence électricité Enedis : 09 726 750 13

Le Bus+ (Transport PMR) : 04 91 10 59 00

Taxis : • M. DI SAVINO Philippe : 06 09 32 92 27
• M. CAROL Benoit : 06 09 37 35 01



Le Carnet rose
• Juliette CAPON
• Eden BURCHER

La publication des naissances dans Ceyreste Infos s'effectue uniquement sur demande écrite des parents. Celle-ci doit être déposée au bureau de l'Etat Civil en Mairie.



Le Carnet Blanc
• Céline BABEAU & Patrick BRUN

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur.



Le Carnet gris
• HENOC Raymonde Veuve ROUGET
• VOLPOET Simone Veuve HOUVENAEGHEL
• LEVECQUE Annie, Michèle épouse COUPPÉ
• BUGEIA Marie Louise veuve FUGGETTA
• ROBERT Jeanne divorcée REY
• PIERI René
• PORTET Paulette veuve LAMARQUE
• FABIANO Louis
• AUGET Huguette Veuve SIRVENT
• RAMIS Dolorès veuve COSTA
• LOUIS Nicole Veuve SCHNORR
• BOURSIER Gérard
• ANQUET Christianne Veuve PORTALIS
• SECAIL Denis
• ASTA Ernest
• LAUMONIER Nicole épouse CARIGNANO
• CHARLIER Isabelle
• ROBERT Michèle Veuve BLAIN
• PEREZ Jean-Marc
• KLETZEL Anthony

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.

Samedi 5 mars



Nuitée Provençale

Organisée par Phocœa Productions
Randonnée touristique
Départ à 17h - Salle polyvalente

Dimanche 13 mars

Randonnée des Crêtes

Départs : 7h30 et 9h30 de la Salle Polyvalente (inscriptions sur place)
Adulte : 10 € / Mineur : 3 €

Samedi 19 et Dimanche 20 mars



Salon de la Coutellerie

Exposition, vente de couteaux et démonstrations d'artisans couteliers, organisé par la Ville de Ceyreste en partenariat avec le Comité des Fêtes

Samedi : 10h00-18h00

Dimanche : 10h00-17h00

Salle Polyvalente

Entrée : 3 € (- de 12 ans : gratuit)

Du 21 au 27 mars

Salon de printemps

Organisé par Les Ateliers de Ceyreste - Salle du Moulin

Dimanche 3 avril



Montée Historique de Ceyreste

Organisée par Phocœa Productions
De 9h à 12h30 puis 13h45 à 18h30
Montée du Grand Caunet

Dimanche 10 avril

Élections Présidentielles - 1^{er} tour

Samedi 16 avril



Chasse aux oeufs de Pâques

Chasse aux oeufs, ateliers et stands d'animations pour les enfants ceyrestens
14h30 - Centre de loisirs

Dimanche 24 avril

► Élections Présidentielles - 2nd tour

► Cérémonie du génocide Arménien
Stèle du Génocide Arménien, rond-point de l'école Jean-d'Ormesson
11h45

Dimanche 8 mai



Cérémonie du 8 mai 1945

11h00 - Place des Héros

Dimanche 12 juin

Élections Législatives - 1^{er} tour

Samedi 18 juin

Appel du Général de Gaulle

11h - Place du Général de Gaulle

Dimanche 19 juin

Élections Législatives - 2nd tour

Mardi 21 juin



Fête de la Musique

Samedi 2 juillet

Salon du Livre

Organisé par la Ville de Ceyreste en partenariat avec l'association Des Mots, Des Livres